



Paris, le 22 janvier 2008

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Signature par l'AMF et la FFF d'un protocole d'accord relatif à la praticabilité des terrains

Jacques PELISSARD, président de l'Association des maires de France, et Jean-Pierre ESCALLETES, président de la Fédération française de football, ont signé aujourd'hui le nouveau protocole d'accord relatif à la praticabilité des terrains, remplaçant celui de 1986 dont l'application soulevait des difficultés.

Il vise à :

- assurer le respect des arrêtés de non-praticabilité des terrains de football pris par les maires,
- limiter les sanctions envers les clubs pour rencontre non disputée aux seuls cas où l'arrêté du maire n'est pas réellement lié au souci de préserver le terrain,
- favoriser le dialogue entre les maires et les instances locales du football.

Ce protocole est issu de la réflexion du groupe de travail, mis en place, en mai 2006, par l'Association des maires de France et la Fédération française de football, avec le soutien technique de l'ANDES et de l'ANDIIS, et dont l'objet est d'élaborer des solutions communes, respectueuses des intérêts des élus comme de la fédération, sur les questions relatives à la pratique du football dans les communes.

Le groupe de travail poursuivra ses travaux sur les thèmes suivants :

- la mise en application pratique du protocole et l'installation des commissions de médiation locales,
- les normes applicables aux terrains,
- les incivilités et les violences lors des matchs ou à leur suite.

**Contacts Presse :**  
Marie-Hélène GALIN  
Tél. 01 44 18 13 59  
[mhgalin@amf.asso.fr](mailto:mhgalin@amf.asso.fr)

Sékolène VALENTIN  
Tél. 01 44 31 74 85  
[segolene.valentin@fff.fr](mailto:segolene.valentin@fff.fr)